

Protection d'un modèle économique d'un site web

Par samuel678, le 08/11/2011 à 09:10

Bonjour,

j'aimerais savoir s'il est possible de protéger le modèle économique de mon site, celui ci étant l'élément essentiel de différenciation de mon site par rapport à mes concurrents et le seul modèle à assurer la rentabilité de ce type de site.

Comprenez que pour moi protéger le modèle économique, ou trouvez un moyen que ce concept de site ne soit copiable nulle part dans le monde, est vitale.

Par mimi493, le 08/11/2011 à 10:36

non, les concepts ne se protègent pas et chacun a le droit via la libre concurrence de copier votre modèle économique.

Par samuel678, le 08/11/2011 à 11:13

merci